

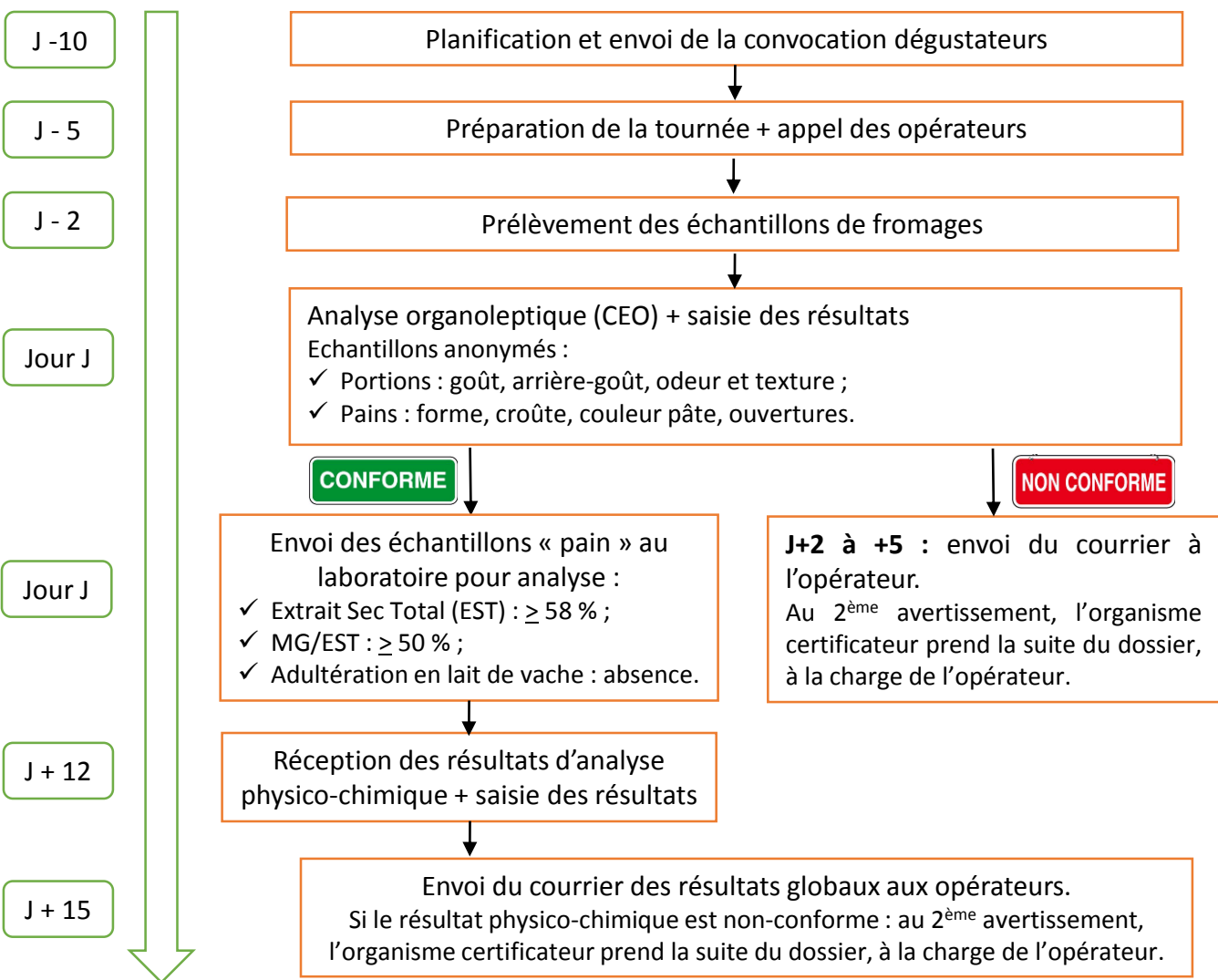
La CEO existe depuis la reconnaissance de l'AOC en 1980 et a évolué au gré de la réglementation qui encadre les AOP. Voici une fiche de présentation générale qui permettra à chaque opérateur AOP de mieux comprendre comment elle fonctionne.

## Dégustateurs :

- ✓ Sont nommés par le Conseil d'Administration ;
- ✓ Répartis en 3 collèges : techniciens, porteurs de mémoire et consommateurs ;
- ✓ Sont les mêmes lors des CEO internes et des CEO externes.

## 1 séance, c'est :

- ✓ 2 à 3 tables, sachant qu'une table = fromages fermiers basques **ou** fromages fermiers béarnais **ou** fromages laitiers ;
- ✓ 5 à 10 fromages par table ;
- ✓ 5 dégustateurs minimum par table et 2 collèges représentés par table.



Vous pouvez retrouver toutes nos fiches en vigueur sur <https://espacepro.ossau-iraty.fr/>